



CONTRAT DE FORMATION

(Article L920-13 du code du travail)

Entre les soussignés :

Association pour la prévention du stress,
École de formation en techniques de relaxation
située au : 93 rue St Roch, 31400 Toulouse

et (Nom entreprise et /ou particulier)
résidant à :

N° de sécurité sociale du stagiaire :
Date et lieu de naissance du stagiaire :

est conclu le contrat de formation suivant :

Article 1 : Objet

En exécution du présent contrat, l'Association Prévention Stress (A.P.S.) s'engage à organiser l'action de formation qualifiante de **RELAXOLOGUE EN TECHNIQUES DE BIEN-ÊTRE** de Septembre à Juillet.

Article 2 : Nature et caractéristiques des actions de formation

- La formation entre dans la catégorie prévue par les articles L900-2 et L900-6 du Code du Travail.
- Elle a pour objectif de former aux techniques de relaxation corporelles et de préparer à l'examen pour la qualification de Relaxologue en Techniques de bien-être
- Sa durée est fixée à 750 heures dont une pratique personnelle de 120 heures.
- La formation se déroule sur une année selon le programme (voir en annexe du présent contrat).

Article 3 : Organisation de l'action de formation

- La formation se déroule sur 11 mois en cours hebdomadaires et mensuels de septembre à juillet (congés annuels en Aout); le rythme est le suivant :
 - . le mardi de 18H à 21H **OU** le vendredi de 9H30 à 12H30
 - . le jeudi de 14H à 18H **OU** le lundi de 18H à 22H
 - . le jeudi de 19H à 21H
 - . le vendredi de 14H à 20H
 - . 10 week-ends de 10H à 19H le samedi, et de 14H à 19H le dimanche
 - . 2 stages 1ère semaine de mai et 1ère semaine de septembre
- La formation est organisée pour un effectif de douze personnes. Les cours se déroulent dans le local associatif de l'école au 93 de la rue St Roch à Toulouse. Les stagiaires y suivent la pratique et la théorie en cours hebdomadaires et mensuels selon le programme et le règlement interne remis avec le contrat.
- Les moyens pédagogiques et techniques : support écrits des cours, planches d'anatomie, bibliothèque de prêt, vidéo-projecteur et ordinateur avec internet. Permanence hebdomadaire d'accueil du public; stages, et interventions sur sites en extérieur; contrôle des connaissances en continu; suivi hebdomadaire.
- Les principaux intervenants sont :
 - . MC Hauet, diplôme privé anglais "Bodymind therapeutic massage diploma"; ESEU; DEUST prévention des effets du vieillissement; fondatrice de l'école de relaxation manuelle; 20 ans de massorelaxation.
 - . Eric Lowen, philosophe; DEA en lettres modernes, directeur des cours de la Maison de la Philosophie
 - . Christel Pigasse, assistante en microbiologie; maîtrise en biologie moléculaire et Relaxologue diplômée en techniques manuelles de relaxation.
 - . Cédric Charlon, Relaxologue et formateur, responsable des cours de relaxation
- L'examen se déroule pour moitié en continue sur l'année et la dernière semaine de juillet.

Article 5 : Obligation du stagiaire

Le stagiaire s'engage

- à suivre les cours et à respecter le règlement interne de l'APS durant son année de formation
- à respecter la déontologie de la Charte durant toute sa formation
- être présent régulièrement présent sur les permanences d'accueil du vendredi
- à ne pas utiliser ni reproduire les supports de cours (documentation, vidéo, photos ou film) autrement qu'à titre privé, pour sa propre formation personnelle dans le cadre de ses études actuelles;
- ne faire un usage officiel de la marque du Massage Holistique® qu'avec l'obtention de son examen (où sur autorisation spécifique). S'il s'engage à représenter officiellement et commercialement la marque du Massage Holistique®, il devra aussi choisir ses partenariats professionnels en commun accord avec la déontologie de cette charte.

Article 6 : Délai de rétractation

A compter de la date de signature au présent contrat, le stagiaire a un délai de dix jours pour se rétracter. Il en informe l'organisme de formation par lettre recommandée avec accusé de réception. Dans ce cas, aucune somme ne peut être exigée du stagiaire.

Article 7 : Disposition financières

- Le stagiaire s'engage à verser la totalité du prix mentionné avant la fin de sa formation.
- Le prix de l'action de formation est de 2850€ (pour le particulier) et 3000€ (par les organismes de la formation continue)
- Les arrhes de réservation sont de 500€
- Les modalités de paiement sont :
 - . soit mensuellement (+5% sur le solde restant à verser)
 - . soit en 3 fois sans frais sur le premier trimestre.

Les chèques doivent être remis en début de formation, même s'ils sont encaissables sur l'année.

Article 8 : Interruption

- En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'organisme de formation, le présent contrat est résilié et les sommes qui n'auront pas été engagées seront remboursées au contractant.

- En cas de cessation anticipée de la formation du fait de l'abandon de celle-ci par le stagiaire, pour un autre motif que celui de la force majeure dûment reconnue, les sommes engagées ne seront pas remboursées au contractant.

- Si le stagiaire est empêché, par suite de force majeure* dûment reconnue, de suivre la formation il peut résilier le contrat. Dans ce cas, seules les prestations effectivement dispensées sont dues *au prorata temporis* de leur valeur prévue au présent contrat.

** la force majeure est définie par la jurisprudence comme un élément imprévisible, insurmontable et étranger à la personne qui n'exécute pas ses obligations.*

- Si le stagiaire ne respecte pas le règlement intérieur de l'APS en vigueur ou les règles de déontologie stipulées dans la Charte de Massorelaxation ci-jointe; s'il fait preuve d'un absentéisme régulier et injustifié sur au moins un mois, d'impolitesse ou d'agressivité envers les intervenants, l'association pour la prévention du stress se réserve le droit de lui refuser l'accès aux cours et de rompre le présent contrat. Dans ce cas, aucune somme versée ne pourra être exigée de l'APS.

Le signataire reconnaît avoir pris connaissance de toutes ces conditions et donne son accord sur toutes ces dispositions. Fait en double exemplaires à Toulouse.

Date, Nom et Signature du stagiaire

L'Association Prévention du Stress (APS)

Cachet et Signature de l'entreprise

PROGRAMME DE RELAXOLOGUE EN TECHNIQUES DE BIEN-ETRE

Module 1 : Le métier de Relaxologue (200H)

Apprendre à organiser un groupe de relaxation

- . Histoire de la relaxation; les outils traditionnels et modernes; les limites de la pratique
- . Etude des différentes pratiques de relaxation non manuelles
- . Méthodes Schultz et Jacobson; les caractéristiques
- . Création de scénarios de relaxation; protocole général
- . Travail de la voix et de la diction; choix du vocabulaire
- . L'usage des sens; musique, toucher, goût et usage des huiles essentielles en relaxation
- . La relaxation en famille; comment marquer le temps et l'espace d'un moment privilégié
- . Les relaxations préventives, de récupération et d'entretien
- . La relaxation aromatique
- . L'usage du carnet de bord et suivi pédagogique des pratiques relaxantes
- . Préparer un entretien d'embauche par la relaxation

Module 2 : Les techniques manuelles de bien-être (460H)

1) Acquisition de 10 techniques de relaxation manuelles dont notre marque, le Massage Holistique®.

- . Le Massage Holistique®; Marque française déposée à l'INPI - technique à l'huile; 1 à 2 H
- . Le Violetissimo - technique à l'huile et au lait parfumés à la violette; 1H
- . Le Suédois - technique à l'huile; 1H
- . Le Shanti - technique à l'huile; 1H
- . Le Californien - technique à l'huile; 30mn
- . La Podo-relaxation - technique à l'huile et au lait; 1H
- . La Relaxation aux galets du Montcalm - technique à l'huile; 1H
- . Le Spécial 9 mois - technique à sec et au sol; 1H
- . Le Modeling - technique à sec; 30 minutes
- . Le Chang-Seat - technique à sec et assise sur chaise ordinaire; 30 mn

2) Les ateliers thématiques

Les petits plus pour diversifier sa gestuelle : les séquences pour les seniors, la femme enceinte et les sportifs.

Module 3 : Culture professionnelle et élément de déontologie (80H)

1) Les repères culturels pour une meilleure compréhension de son domaine

- . Histoire des massages et des différentes écoles; rapports et différences
- . Les pratiques holistiques et la marque du Massage Holistique®
- . Dans les concepts de santé, le mythe de l'énergie vitale; sa croyance en massage
- . La main; de l'outil de fabrication au toucher placebo; les dérives du New Age
- . L'imposture de la réflexologie; du toucher placebo à l'obscurantisme

2) Forger son métier

. L'accueil : gestion de la clientèle et du temps de travail; comment promouvoir ses techniques, mettre en avant ses compétences et ses spécialités auprès du grand public

- . Création d'un press-book et aide au support publicitaire; la mise à jour du C.V.
- . Interventions sur sites extérieurs (association, entreprises, salons et événementiels divers)
- . L'entretien d'embauche; savoir présenter son domaine, son métier et ses techniques

3) Le corps humain d'un point de vue mécaniste

- . Anatomo-physiologie : la respiration, la structure osseuse, le muscle, le système nerveux
- . La physiologie de la peau et ses différents états
- . **Formation aux premiers secours**

4) Le corps humain du point de vue du sujet :

Etude de la corporalité (les relations du sujet avec son corps). Un éclairage des relations interpersonnelles à partir de la compréhension de la nature humaine; comment l'être humain perçoit et pense son corps.

- . La complexité humaine et l'émergence de la conscience
- . Personnalité et individualité dans la condition humaine
- . La construction de la perception; du schéma corporel à la conscience de soi
- . Proxémie, intimité et pudeur
- . L'être humain et le besoin de sens; quelques idées fausses sur le corps humain

. Bien-être et bonheur; quelle philosophie des temps pour soi ?

L'examen (10 H)

- En continu sur l'année pour une partie et en Septembre pour l'autre partie
- Le zéro à l'une des épreuves est éliminatoire et la moyenne est exigée en théorie comme en pratique. Le raisonnement qui signe la compréhension de notre déontologie professionnelle, sera autant pris en compte que la maîtrise de nos techniques.

- Justificatif des 120 heures de pratique personnelle; l'assiduité et la dynamique personnelle durant l'année de formation, sont également pris en compte. En cas d'échec à l'examen, l'élève a un an pour se représenter (rattrapage au tarif de 15€ le cours; 50€ le week-end); au-delà d'un an, il devra repayer une année de formation au tarif en vigueur.

Le calendrier

La formation se déroule de Septembre à Janvier; elle peut être débutée en Septembre, en Janvier ou en Avril de chaque année. Les thèmes d'apprentissage sont :

JANVIER	: Le Chang Seat
FEVRIER	: Le Suédois
MARS	: Le spécial neuf mois
AVRIL	: La Podo-relaxation
MAI	: Le Shanti
JUIN	: Le Californien
JUILLET	: Le Violetissimo
SEPTEMBRE	: Les galets du Montcalm
OCTOBRE	: Le Modeling
NOVEMBRE	: Révision

Rythme des cours sur l'année

- Le mardi soir de 18H à 21H **OU** le vendredi matin de 9H30 à 12H30 (le Massage Holistique®)
 - Le jeudi de 14H à 18H **OU** le lundi de 18H à 22H (cours de gestion du stress et techniques de relaxation)
 - Le jeudi soir de 19H à 21H (révision de la technique manuelle du mois)
 - Le vendredi de 14H à 20H (culture professionnelle et permanence d'accueil)
 - 2 Stages : 1 en mai et 1 en juillet + 2 évènementiels par an
 - La formation aux premiers secours se fait en général sur un samedi
 - 1 week-end par mois (le 2ème W.E. de chaque mois); le samedi de 10H à 19H et le dimanche de 14H à 19H
- Fermeture pour congés annuels en Aout.

DEVIS DE FORMATION EN MASSORELAXATION

Préparation à l'examen et qualification de
Relaxologue en techniques de bien-être

- Frais d'inscription : 30€ pour 12 mois
- Formation de 750 heures : 2850€ pour un particulier (financement personnel) ou 3000€ (par les organismes de la formation continue)
- Contrat ci-joint en annexe.

soit un total de
2880€ pour le particulier OU
3030€ pour la formation continue

Devis valable jusqu'au 30 décembre 2010



ASSOCIATION POUR LA PRÉVENTION DU STRESS

Ecole de relaxation et de massorelaxation

93 rue St Roch - 31400 Toulouse -

05 61 32 77 42 / 06 63 06 38 90

www.massorelaxation.com info.massorelaxation@neuf.fr

DEMANDE D'INSCRIPTION

Nom	Prénom
Date de naissance	Age
N° de S.S.	Lieu de naissance
Profession actuelle	
Adresse	
Code Postal	Ville
Téléphone	Email

Je souhaite m'inscrire à la formation de :

d'un montant de

Mon projet professionnel en quelques mots :

(Joindre un Curriculum Vitae récent avec photo)

L'inscription ne peut-être enregistrée de façon définitive qu'accompagnée des arrhes de réservation (non remboursables), déductibles du total de la formation.

- Je verse d'arrhes de réservation à l'ordre de :

Association pour la prévention du stress

Le soussigné reconnaît avoir pris connaissance du règlement interne de l'association ainsi que de la charte de déontologie et déclare les accepter sans réserve.

Fait à le

Signature

CHARTRE PROFESSIONNELLE

pour une déontologie rationnelle des pratiques de bien-être

1 - La massorelaxation regroupe un ensemble de techniques manuelles de relaxation pour le plaisir et le confort, le bien-être et la détente. C'est dans cet esprit qu'elle doit être pratiquée.

2 - Nos techniques de massorelaxation respectent la pudeur de chacun. Lors des séances à l'huile, les personnes restent en slip ou en sous-vêtements.

3 - La massorelaxation n'est pas du massage à but thérapeutique ou médical et elle ne peut être présentée ni utilisée comme tel.

4 - La massorelaxation ne doit pas être utilisée pour des "massages" à caractères érotiques ou sexuels ni même prêter à confusion (en dehors du cadre personnel et privé).

5 - Les Relaxologues formés par notre école n'utilisent aucune des idéologies suivantes : le principe des méridiens, des chakras, des échanges d'énergie, des zones réflexologiques, de la lecture de l'aura, du corps astral, éthérique et de tout autre principe ésotérique similaire; de plus, ils n'ont aucune prétention à faire du "développement personnel" dans le cadre de leur pratique.

6 - Si la relaxation ou la massorelaxation peut être un moyen d'épanouissement, elle ne peut pas être un moyen de développement spirituel; pratique et enseignement ne sont pas des outils "d'éveil spirituel", "purificateur" ou "spiritualisant".

7 - L'association pour la prévention du stress, École de Relaxation et de Massage Holistique®, est seule habilitée à délivrer l'autorisation d'exploitation professionnelle de la marque du Massage Holistique® en France. Les titulaires de diplômes étrangers doivent passer une équivalence pour l'usage de cette marque en France. Son usage professionnel est réservé en France aux personnes diplômées et agréées par notre école, respectueuses des principes éthiques de cette charte.

8 - Les personnes diplômées ou agréées par notre école devront veiller dans leur partenariat professionnel, à l'acceptation réciproque avec leur partenaire, des principes de cette charte. L'école associative se réserve le droit de retirer son agrément en cas de dérive qu'elle estimerait préjudiciable à l'esprit de sa pratique. Le non-respect des points énoncés ici entraîne l'annulation de l'autorisation d'exploitation professionnelle du nom Massage Holistique®.

Nom de l'élève :
"lu et approuvé" le

Le comité éthique